ECO RAPID INDU

Ragréage autonivelant à usage industriel et décoratif

> **Traduction.** Ce document traduit en français la fiche technique du fabricant (*Eco_Rapid_Indu_TDS_EN.pdf*, version anglaise). Traduction établie par NBS Distribution le 29/09/2026. En cas de divergence, **la version anglaise du fabricant fait foi** ; elle est disponible sur la même page que ce document.

CT-C40-F10	40 N/mm²	4 heures	2–40 mm
CLASSE DE RÉSISTANCE · DIN EN 13813	RÉSISTANCE À LA COMPRESSION	CIRCULABLE · PLEINEMENT SOLLICITABLE EN 4 JOURS	ÉPAISSEUR DE COUCHE

PROPRIÉTÉS ET AVANTAGES

- Très faibles émissions EMICODE EC 1PLUS
- Fabriqué avec des matériaux alternatifs à faible émissivité de CO_2
- Durcissement rapide, sans fissuration ni retrait
- Matériau non dangereux, sans allergène
- Très forte adhérence, résistance à la compression et à la flexion/traction
- Bonne résistance aux produits chimiques et à l'eau salée
- Charges mécaniques élevées avec forte abrasion
- Mélange avec du sable possible
- Circulable après 4 heures et pleinement sollicitable après 4 jours

DESCRIPTION

ECO RAPID INDU est un ragréage autonivelant minéral à usage industriel et décoratif.

COULEUR

La couleur d'origine d'ECO RAPID INDU est le gris clair. Un large choix d'autres couleurs est disponible.

DOMAINE D'UTILISATION

ECO RAPID INDU convient aux supports en béton et en ciment, à l'intérieur comme à l'extérieur. Il supporte des sollicitations mécaniques, chimiques et d'abrasion élevées — revêtements de sol d'entrepôts, de zones de production, de garages et d'hôpitaux — et est pleinement sollicitable en extérieur après 7 jours de durcissement à 20 °C.

Ce produit permet de réaliser des couches lisses de 2–40 mm d'épaisseur.

MISE EN CHARGE

Circulable	4 heures
Charge légère	1 jour
Pleinement sollicitable	4 jours
Pleinement sollicitable en extérieur	7 jours

Durcissement à 20 °C.

RÉSISTANCE À LA GLISSANCE

Sans sable de quartz	R 10
Avec sable de quartz	R 12

Le sable de quartz augmente la résistance à la glissance pour les zones extérieures et à fort passage.

Informations techniques

RÉSISTANCE ET CLASSIFICATION

Classe de résistance	CT-C40-F10 (DIN EN 13813)
Résistance à la compression	env. 40 N/mm²
Résistance à la flexion	env. 10 N/mm²
Résistance à l'usure	Böhme A12
Classe d'émission	EMICODE EC1PLUS

MASSE VOLUMIQUE

Masse volumique apparente	env. 1,2 kg/dm³
Masse volumique du mortier frais	env. 2,0 kg/dm³

APPLICATION

Épaisseur d'application	2–40 mm
Consommation	env. 1,8 kg/m² par mm
Taux de gâchage	4,75 L pour 25 kg de poudre
Durée pratique d'utilisation à 20 °C	env. 35 min
Température de mise en œuvre	min. +2 °C, max. +35 °C

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

Conditionnement	Sac papier de 25 kg
Stockage	12 mois dans l'emballage d'origine
Température de stockage	pas en dessous de 0 °C, recommandée 10–25 °C

Refermer immédiatement les emballages entamés et les utiliser dans un délai très court.

Les informations ci-dessus reposent sur notre expérience. Un ajustement peut être nécessaire en cas de variations propres au chantier.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Avant l'application, s'assurer que le support est stable et présente une cohésion superficielle suffisante. Il doit également être prêt à recevoir le revêtement, sec ou humide mat, propre et exempt de toute salissure. Une préparation mécanique du support, par exemple par grenaillage, est recommandée. Les dégradations plus profondes doivent être comblées avec ECO REPAIR. Le support doit être durablement exempt de vibrations et de fissures. Les fissures existantes doivent être réparées dans les règles de l'art. L'essai d'arrachement doit donner min. 1,5 N/mm².

Le support doit être sec pour l'application du primaire, et sécher 2 heures après l'application d'ECO PRIMER. Le primaire régule l'absorption du support, ce qui évite la remontée de bulles d'air lors de l'application suivante. Pour le garantir sur les supports critiques, réaliser une surface d'essai de 1 m². Appliquer une couche de primaire supplémentaire si nécessaire. L'application sur le primaire doit être terminée dans les 6 heures. Se reporter à la fiche technique d'ECO PRIMER pour plus d'informations.

Les joints de dilatation doivent être repris. En cas de travail simultané sur différents supports d'absorption variable, la surface doit être préalablement ragréée afin d'obtenir une teinte uniforme. Pour cela, ECO RAPID INDU est appliqué à la spatule crantée ou au râteau à chape. L'épaisseur de couche doit être de 1 mm. Pour l'application de la seconde couche, le support préalablement ragréé doit être à nouveau primairisé. Le primaire peut être appliqué après env. 6 heures. Respecter les délais d'attente avant la couche suivante.

Malaxage et mise en œuvre

MALAXAGE ET MISE EN ŒUVRE

Verser d'abord 4,75 litres d'eau pour 25 kg de poudre dans le récipient de gâchage. Verser ensuite la poudre tout en mélangeant. Pour une mise en œuvre manuelle, utiliser un malaxeur à main adapté. Nous recommandons la turbine de malaxage COLLOMIX DLX 152 HF. Avec cette turbine, un adaptateur fileté approprié doit être utilisé. Le matériau doit être malaxé intensément pendant 2 minutes, laissé reposer 2 minutes, puis malaxé à nouveau pendant 1 minute. Les gâchées successives doivent être malaxées rapidement et de façon homogène. Le matériau doit être coulé sans interruption pendant la durée pratique d'utilisation. En mise en œuvre manuelle, respecter un temps de désaération de 5 minutes maximum entre la fin du malaxage et l'application du matériau. Cela limite la remontée de bulles d'air dans le matériau coulé. Pour les grandes surfaces, l'utilisation d'une pompe de malaxage en continu ou d'un malaxeur semi-automatique par gâchées est requise. Le temps de malaxage au malaxeur semi-automatique est d'env. 4 à 6 minutes pour 100 kg de poudre.

Après malaxage, appliquer ECO RAPID INDU sur le support primairisé et le répartir au râteau à picots à l'épaisseur voulue. Pour éviter les traces de mise en œuvre sur la surface fraîche, lisser la surface à la raclette. Pour les sols unicolores, un rouleau débulleur fin peut être passé sur le mortier fraîchement coulé pour un meilleur nivellement et une meilleure désaération. Veiller à ce que les picots soient suffisamment longs.

Pour un nivellement optimal du mortier frais et le respect des tolérances de planéité selon NBN ISO 7976-1, une épaisseur de couche d'env. 3–5 mm est recommandée sur les grandes surfaces. L'épaisseur requise dépend de la qualité de surface du support à revêtir.

Le revêtement doit être protégé d'un séchage trop rapide (rayonnement solaire, courants d'air), du gel et de la pluie pendant les 24 premières heures. Ne pas recouvrir la surface finie de films ou d'autres matériaux. Utiliser des surchaussures jetables pour protéger la surface de la saleté et de l'humidité jusqu'à l'application du scellant.

Remarque concernant le traitement ultérieur et la protection du revêtement — Pour obtenir une résistance à l'usure ou une résistance chimique plus élevée, nous recommandons une application combinée d'ECO HYDRO SIL et d'ECO HYDRO GLASS ou d'ECO TOPCOAT MAT. Se reporter aux fiches techniques correspondantes pour plus d'informations.

OUTILS ET NETTOYAGE

Tout le matériel doit être lavé et séché avant et après l'application.

PIGMENTATION

Le pigment choisi est ajouté à l'eau de gâchage au dosage souhaité. Le pigment doit être mélangé intensément pendant 1 minute. Pour les sols unicolores, toutes les étapes suivantes se déroulent comme décrit ci-dessus. Pour les sols à deux couleurs ou plus, les outils habituels (râteau à chape, rouleau débulleur, etc.) ne doivent pas être utilisés, car ils peuvent altérer le motif prévu. Sans ces outils, le mortier frais doit être réparti avec une lisseuse adaptée.

Les pigments utilisés doivent convenir aux produits de sol minéraux. L'aptitude de pigments particuliers doit être testée au préalable. En règle générale, n'utiliser que des pigments inorganiques. Ne pas utiliser de pigments organiques ni de préparations pigmentaires. Pour un mélange rapide et une répartition homogène de la couleur, nous recommandons les pigments liquides. Avec des pigments liquides, ne pas dépasser le dosage maximal de 0,5 % rapporté au mélange prêt à l'emploi. Avec des pigments en poudre, un dosage maximal de 2 % est recommandé. Des dosages plus élevés dégradent la qualité générale de la surface et raccourcissent la durée pratique d'utilisation. Avec des préparations pigmentaires liquides, la quantité d'eau peut être réduite jusqu'à 4,5 L pour garantir une répartition homogène de la couleur. Pour une finition plus nuagée (pas possible avec tous les pigments), utiliser la quantité d'eau standard indiquée dans le tableau.

Remarques, sécurité et déclaration des performances

REMARQUES

De légères différences de teinte sont inévitables d'un lot de production à l'autre. Il faut en tenir compte lors des travaux. Si une teinte uniforme est souhaitée, il est nécessaire de travailler par zones définies avec un même lot (voir étiquette). Des variations d'ajout d'eau lors de l'application ou des changements de technique de travail peuvent provoquer de légères nuances de teinte à la surface du revêtement. Ce revêtement est un produit minéral/inorganique.

SÉCURITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉLIMINATION

ECO RAPID INDU n'est soumis à aucun étiquetage de danger obligatoire. Éviter d'inhaler la poussière à l'ouverture des emballages. Protéger la peau et les yeux pendant le malaxage. Se reporter à la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur demande sur nbsdistribution.eu, pour plus d'informations sur la sécurité lors du transport, du stockage, de la manipulation et de l'élimination. Suivre les instructions figurant sur l'emballage.

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

CE — coordonnées du fabricant et déclaration des performances sur demande auprès de NBS Distribution

N° ECO RAPID INDU · EN 13813 — EN 13813 CT-C40-F10-A12

Ragréage autonivelant minéral à usage industriel et décoratif.

Réaction au feu	A1
Résistance à la compression	C40
Résistance à la flexion	F10
Émission de substances corrosives	CT
EPD	N° MD-26094-EN, EPD Danmark

DISPONIBLE SUR DEMANDE

Fiche de données de sécurité (FDS).

Le contenu de la présente fiche technique correspond à l'état actuel du développement et à notre expérience d'application. Toutes les informations reposent sur des conditions idéales et ne s'appliquent donc pas à tous les usages. En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions réelles de chantier, aucune garantie n'est donnée pour l'application du client. En particulier, nous déclinons toute responsabilité fondée sur ces informations ou sur toute déclaration verbale. La seule exception concerne les cas de faute intentionnelle ou de négligence grave qui nous seraient imputables. Dans ce cas, le client doit prouver qu'il a transmis à NBS Distribution toutes les informations requises, de manière complète et en temps utile, pour une évaluation correcte et concluante. Toute précision complémentaire concernant l'application de nos produits doit être confirmée par écrit par NBS Distribution. Le client doit vérifier l'aptitude du produit à l'application et à l'usage prévus. Nous nous réservons le droit de modifier les spécifications du produit en raison du développement continu. Pour le reste, nos conditions générales s'appliquent. La présente fiche technique remplace toutes les données techniques antérieures relatives à ce produit. La fiche technique peut être demandée sur nbsdistribution.eu.